



Compte-rendu des délibérations du Conseil municipal de REAUVILLE (DROME) du 25 juillet 2016

L'an deux mil seize, vingt-cinq juillet à dix-huit heures,
le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Hélène SOUPRE, Maire.

Date de convocation : 20 juillet 2016

Présents : Monique ALLEGRE, Gertrude BARNIER, Gérard BARRIERE, Régine BERTHELET-RANDON, Clément CHEVRU, Denis DIEMUNCH, Nadine DONNEAUD, Marie-Hélène SOUPRE

Absent excusé : Alain GELFIER a donné pouvoir à Gérard BARRIERE

Absentes : Chédia ALANORE, Marcelle BOISSIER

→ Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Régine BERTHELET-RANDON est désignée secrétaire de séance.

OBJET		Pour	Contre	Abst	Observations
<u>Tarif de la restauration scolaire 2016-2017</u>		9	0	0	Une nouvelle offre commerciale d'API restauration, actualise le prix du repas à 3,47 € (pain compris), au lieu de 3,48 € comme décidé au Conseil du 20 juin. Le prix du repas pour les enfants scolarisés au RPI Montjoyer/Réauville revient à 2,62 € à la charge des parents , la participation communale de 0,85 € restant inchangée. Le règlement intérieur de la cantine scolaire est modifié en conséquence.
<u>Règlement intérieur de la cantine scolaire</u>					
<u>Fontaine du Combal</u>		9	0	0	La restauration de la fontaine du Combal consiste à réparer le mur et le renforcer, joindre les pierres, ajouter une rehausse du mur, poser une buse béton pour l'évacuation de l'eau. Le choix de la société AB Maçonnerie de Réauville est confirmé. Le devis retenu s'élève à 4 778 € HT, soit 5 733 € TTC . Il est rappelé que l'association Environnement et Patrimoine Réauvillois financera la totalité des couts des travaux, déduction faite de la subvention du Département.



OBJET		Pour	Contre	Abst	Observations
<u>Convention TAP avec l'AGC</u>		9	0	0	Le Conseil décide à l'unanimité de signer une convention avec le centre social AGC de Valréas, pour assurer le Temps d'Activité Périscolaire de la prochaine année scolaire. Le prix net d'une séance de 1h30 s'élève à 35,25 €. Il est convenu de retenir toutes les séances du vendredi et une partie des mardis et de signer la convention avec l'AGC dans ce sens.
<u>Convention TAP avec « Les Planches et la Toile »</u>		9	0	0	Le Conseil décide à l'unanimité de signer une convention avec l'association « Les Planches et la Toile » d'Allan, pour assurer le Temps d'Activité Périscolaire de mardi, du 3 janvier au 14 avril 2016 de la prochaine année scolaire, soit 13 séances. Le prix net d'une séance de 1h30 s'élève à 30 €. Il est convenu de signer la convention avec l'association « Les Planches et la Toile » pour 13 séances à 30 €, soit 390 €.
<u>Emploi saisonnier d'agent d'entretien</u>		9	0	0	Le Conseil décide à l'unanimité de créer un emploi d'agent d'entretien saisonnier, pendant les congés du titulaire du poste. L'emploi consiste à assurer l'entretien de la mairie et de la salle polyvalente, à hauteur de 2,5 heures par semaine jusqu'à fin août, soit un total de 15 heures de ménage.
<u>Association des festivités Réauvilloises: demande de subvention pour la fête du village</u>		7	2	0	Les membres présents du nouveau bureau de l'association des Festivités Réauvilloises, au vu de leur trésorerie quasi nulle, demandent au Conseil de leur accorder une subvention pour réaliser la fête du village, du 12 au 16 août. Le Conseil décide à l'unanimité d'accorder une avance de 1 000 € à l'ADFR et demande que le bilan financier lui soit présenté en fin de fête.
<u>Union Commerciale Grignanaise: demande de subvention pour le projet « patinoire 2016 à Grignan »</u>		8	0	1	Suite au succès remporté l'hiver dernier, l'UGC envisage de renouveler l'expérience d'une patinoire à Grignan et sollicite les commerces, entreprises et collectivités locales pour obtenir des engagements de financement. Le Conseil décide à la majorité de verser une participation de 100 € à cette opération. De plus, le Conseil prévoit d'acheter des tickets d'entrée pour en faire bénéficier les enfants de Réauville.

La séance est levée à 20h.

Prochaine réunion du Conseil municipal le 5 septembre 2016 à 18h00.

Le Maire
Mairie-Hélène SOUPRE


